

forum

La chronique



Thomas Gunzig
Ecrivain

Plus de riz ? Qu'ils mangent des voitures !

Les gens n'arrêtent pas de dire que la Belgique est le pays du surréalisme. Sans doute cette étiquette se trouve-t-elle dans le duo : pays de la frite et pays de la bière et pourquoi pas finalement, comme le dirait mon chat : « *il n'y a pas de fumée sans feu* ». Mais l'Italie, dans son genre, c'est pas mal non plus. D'ailleurs, si on a eu un Magritte, ils ont eu un Fellini et si je voulais faire mon chiant, je proposerais même un échange. Un Musée Magritte place Royale, ça fait attrape-touriste et ça sent le voyage scolaire, par contre un musée Felli-

ni place Royale, ça, ça serait surréaliste pour de vrai.

En Belgique, on est peut-être surréaliste, mais on a souvent du mal à aller au bout des choses. Et ça, ça nous rapproche de l'ONU dont la FAO, son émanation censée « libérer le monde de la faim » (je reprends ici leur slogan tagué sur la couverture de leurs documents officiels avec aussi peu de complexes qu'une marque de cosmétique s'acharnant à nous dire « qu'on le vaut bien »).

En effet, si en Belgique nous ne sommes que des « demi-surréalistes », ce qui est bien pire

que des « absolument réalistes » (car à ne pas choisir son camp esthétique, on finit par ne plus ressembler à rien et ça, ça pose pas mal de problèmes au niveau de l'identité nationale), la FAO elle, elle a choisi : surréalisme total.

En se réunissant au pays de Fellini pour tenter de trouver une solution à la mort de quinze mille enfants par jour (bien que le titre de la réunion ait changé pour devenir : « Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale »), la FAO nous offre la belle démonstration que l'esprit qui

porta le *Chien andalou* ou le *Ceci n'est pas une pipe* n'est pas mort.

Car ceci n'est pas une réunion censée trouver une solution à la cruelle équation de la faim – poussée démographique + augmentation de la demande dans des pays qui jusque-là ne demandaient rien + interaction du marché des produits agricoles avec celui des combustibles fossiles + aléas climatiques à cause de l'utilisation de ces combustibles fossiles + augmentation des coûts de production à cause l'augmentation du prix des combustibles fossiles +

(je cite un passage du rapport) : « *L'abondance de liquidités dans certaines parties du monde, qui reflète des performances économiques favorables, notamment dans les économies émergentes, conjuguée à des taux d'intérêt faibles et à des prix du pétrole élevés, explique que ces marchés de produits dérivés agissent comme des aimants sur des spéculateurs soucieux de répartir leur risque et en quête de retours plus lucratifs* » = quinze mille enfants morts par jour.

Ceci est une image à la cruauté surréaliste pas moins insup-

portable que celle de Bunuel tranchant un œil de porc au clair de lune : les membres permanents du conseil de sécurité (les plus gourmands de la planète) déjeunant avec des représentants des pays producteurs de pétrole dans un Etat dont le chef doit avoir, à lui tout seul, une empreinte écologique aussi catastrophique que toutes les usines de Lakshmi Mittal et tout ça pour parler... de la faim.

Je me demande si cette photo de famille sera au Musée Magritte.

En tout cas, elle le mérite.

Carte blanche

Alex Danau
Collectif Stratégies Alimentaires

Ces dernières semaines, les émeutes se sont multipliées dans des pays pauvres, alors que l'inflation compresse le pouvoir d'achat de l'ensemble des populations du monde. Les prises de parole se multiplient sur la flambée des prix alimentaires. Elles dénotent une réelle inquiétude sur la propagation possible des émeutes et sur les effets de l'inflation sur la croissance de l'économie.

La crise alimentaire et la faim sont, en réalité, des maux permanents, rappelés notamment en 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation. Ce fut l'occasion de marteler que la faim et la pauvreté étaient très majoritairement le lot des habitants des campagnes dans les pays pauvres.

Ce qui change, aujourd'hui, c'est que, contrairement aux décennies précédentes, la hausse des prix alimentaires concrétise le problème pour l'ensemble des consommateurs. La faiblesse des prix des précédentes décennies n'émouvait que peu de monde ; bien au contraire, elle dopait la consommation de produits industriels et de services et faisait croire que l'agriculture n'était pas un problème important, juste un malencontreux dossier difficile qui freine la conclusion d'un accord sur la libéralisation des échanges à l'Organisation mondiale du commerce (Seattle, Cancún, Hong Kong).

Indépendamment des nombreux facteurs (croissance de la demande alimentaire et énergétique, perturbations climatiques) expliquant la flambée actuelle des prix, in fine, ce sont ceux dont le

pouvoir d'achat est plus important qui l'emportent. Les autres se seront la ceinture pendant que, abandonnés par les pouvoirs publics, les marchés agricoles sont la proie des spéculateurs, d'autant plus que la crise des « subprimes » a libéré pas mal d'appétits.

Il ressort de l'analyse que l'on peut faire de la question agroalimentaire qu'en définitive, elle est sortie du champ des préoccupations politiques depuis la fin des années 70. C'est en réalité le nœud du problème. Un domaine d'une importance aussi cruciale pour la subsistance pouvait-il être livré aux seules forces du marché ?

Le soutien des prix « à la production » ne devrait pas peser sur la consommation

Cela fait une vingtaine d'années que par ajustements structurels et accords commerciaux, la dérégulation des marchés agricoles s'accroît, mais également le démantèlement des principaux instruments de politique agricole. Cette situation prévaut dans la plupart des pays en voie de développement, qui ont, pour la plupart, subi les « ajustements structurels », mais elle est également vraie pour l'Union européenne.

La politique agricole commune de l'Union européenne (PAC) évolue comme les autres en délaissant de plus en plus les instruments de régulation des marchés (...). La Commission européenne propose actuellement d'abandonner ses principaux instruments de

La crise alimentaire, crise de l'agriculture, crise de gouvernance

régulation (interventions, stockage, quotas) à l'occasion d'une nouvelle révision de la PAC qui sera adoptée cette année encore.

Dans les négociations commerciales, c'est la priorité donnée à l'accès aux marchés qui est le plus à craindre pour l'agriculture, alors qu'il faudrait donner la priorité à leur régulation et à la coopération dans les échanges.

Par ailleurs, il est aberrant que les « soutiens à l'agriculture » soient négociés à l'OMC. Il est indispensable de laisser aux politiques agricoles le soin de gérer les soutiens nécessaires à l'agriculture, au lieu de les laisser cadencés par des règles commerciales. Cela met en exergue l'absence d'une instance internationale spécifiquement dédiée aux questions des politiques agricoles et alimentaires. De ce point de vue, la FAO a depuis bien longtemps été réduite à la portion congrue.

La flambée des prix est un signal salutaire. C'est bien là un des rôles que le marché joue. Mais gardons-nous de conclusions hâtives. L'activité agricole est le fait de très nombreuses exploitations, même dans les pays riches. Elle constitue le revenu de plus de la moitié de la population dans de nombreux pays, y compris en Chine.

Il n'est pas envisageable ni souhaitable de « restructurer » ces centaines de millions d'exploitations familiales, pour la simple raison que les autres secteurs sont incapables d'absorber la main-d'œuvre qui serait ainsi vacante. Ensuite parce que la plupart de ces exploitations sont des exploitations

familiales qui sont le meilleur garant de la durabilité de l'agriculture. Il serait illusoire de rechercher un remède miracle ; c'est un vaste plan de mesures qui pourra infléchir les évolutions actuelles.

En priorité, il faut soutenir la production de l'agriculture familiale en assurant un niveau rémunérateur des prix. Cela nécessite des mesures de soutien des prix (relèvement des protections aux frontières) et des subventions, si nécessaire. Il faut également améliorer substantiellement l'accessibilité des intrants qui font défaut : semences sélectionnées, engrais...

Le soutien des prix « à la production » ne devrait pas peser sur la consommation (ce n'est pas lui qui est en cause dans la flambée actuelle des cours). Il faut néanmoins veiller à subventionner l'alimentation pour les couches de population défavorisées. Divers pays le font déjà, par exemple les Etats-Unis. Plus récemment, le Brésil a adopté le programme « faim zéro », dont une partie des achats cible la production de l'agriculture familiale. Car il importe de ne pas opposer le soutien de l'agriculture à la consommation, mais bien de les concilier.

Sur le plan macroéconomique, le chantier devrait également être ambitieux. Les marchés agricoles doivent bénéficier de mesures de régulation. Cela suppose une sérieuse révision des prescriptions actuelles. Il est urgent de revoir complètement l'accès aux marchés tel qu'il est défini dans l'Accord sur l'agriculture de l'OMC (rétablir les droits variables qui neu-

tralisent en plus les effets monétaires, maintenir et améliorer les clauses de sauvegarde pour qu'elles soient plus efficaces et faciles à appliquer). Cela permettra aux Etats et groupes d'Etats (Union européenne, Cedeao) de réguler leurs marchés. Les échanges privilégieront la prévisibilité par la négociation de contingents pluriannuels. Cette prévisibilité pourrait être nettement améliorée en promouvant un accord international multiproduits qui aurait pour principales fonctions la coopération pour une gestion de l'offre agricole et le stockage, sur la base de l'évaluation de la demande globale.

Enfin, la spéculation sur les marchés des produits agricoles doit être enrayerée par le contrôle et la forte taxation des fonds spéculatifs, par exemple (contrôle des sociétés « offshore », limitation du levier utilisable). Ce devrait être des mesures à prendre lors du prochain G8.

Il faudra la volonté de chefs d'Etat, le souhait des citoyens, mais n'oublions pas que la plupart des producteurs agricoles sont peu organisés. Il est nécessaire d'appuyer leurs associations afin qu'elles puissent organiser la concertation entre les producteurs, négocier collectivement aussi bien avec les pouvoirs publics que sur les marchés, et bien entendu améliorer les filières de production. C'est à ce prix que les populations, tant dans les campagnes que dans les villes, pourront être assurées de leur sécurité alimentaire. ■

► P. 2, 3, 4 TEMPS FORT

Courrier

Pourquoi discréditer le bio ?

Manger bio reste neutre pour la santé ? (Le Soir du 28 mai). Faux ! L'alimentation biologique diminue considérablement notre apport quotidien en résidus de pesticides et c'est particulièrement bénéfique pour l'enfant. Depuis 1993, des scientifiques américains ont identifié d'importantes différences dans leur susceptibilité aux effets toxiques de ces substances (*Pesticides in the Diets of Infants and Children*, Nation al Research Council, 1993). Ils estimaient qu'avec leur système immunitaire immature, ils sont incapables de détoxifier les contaminants.

Récemment encore, les 68 experts internationaux qui ont élaboré le *Mémoire de l'Appel de Paris* rappelaient que l'intérêt sanitaire des aliments biologiques est triple : ils ne contiennent, en principe, aucun contaminant, leur teneur en antioxydants est supérieure à celle des aliments non bio et ils permettent aux enfants qui s'en nourrissent d'être significativement moins contaminés par rapport aux enfants nourris par une alimentation industrielle. (...) Pourquoi discréditer l'A.B. alors qu'une agriculture déjà moins gourmande en pesticides est bénéfique pour la santé ? C'est scientifiquement démontré en Suède où l'on a observé une diminution significative de l'incidence des lymphomes non hodgkiniens chez les adultes suite à l'interdiction de certains pesticides toxiques et une politique de réduction, de 30 à 50 %, de l'utilisation de pesticides en agriculture menée depuis une trentaine d'années. (...)

MARIE-LOUISE DURIEU
EVREHAILES

LE SOIR

SA ROSSEL ET C^e
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Président
et éditeur responsable
Patrick Hurbain
Administrateur délégué
Bernard Marchant
Administration générale
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.55

JOURNAL LE SOIR
Directeur général
Daniel Van Wylick
Rédactrice en chef
Béatrice Delvaux
Secrétaire général
Benoît Senden
Rédacteur en chef adjoint
Luc Delfosse
Chefs des éditions
Eric Deffet
Thierry Fiorilli
Olivier Mouton
Responsable du Soir en ligne
Philippe Laloux

Rédaction centrale
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.54.32
Téléfax : 02-225.59.14
ou 02-225.59.10
Courrier des lecteurs
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Téléfax : 02-225.51.31
E-mail : forum@lesoir.be

Agenda du MAD
Téléfax : 02-225.59.14
E-mail :
agenda.mad@lesoir.be

lesoir.be (internet)
http://www.lesoir.be
Tél. : 02-225.54.32
E-mail : internet@lesoir.be

Rédaction de Paris
Avenue F. Faure, 133
F-75015 Paris
Tél. : +33-1-40.60.72.41
Téléfax : +33-1-40.60.72.45

Archives
Service Phodoc
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Textes :
archives@lesoir.be
Photographies :
phototheque@lesoir.be
Téléfax : 02-225.59.20

PUBLICITÉ
VIA ROSSEL
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
CCP de Rosset et C^e
000-0005675-49
Annonces téléphonées
Tél. : 02-225.55.00
Téléfax : 02-225.59.06
E-mail :
annonces.tel@lesoir.be
Annonces - Publicité
Tél. : 02-225.55.55
Téléfax : 02-225.59.08
ou 02-225.59.00

ABONNEMENTS
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.53.10
Téléfax : 02-225.59.01
E-mail :
abonnements@lesoir.be
Chèques-échange
3 mois (75 chèques)
EUR 72,00
Abonnements
3 mois EUR 70,00
6 mois EUR 135,00
12 mois EUR 248,00
Compte ING
n° 310-0496377-17

ŒUVRES DU SOIR
ASBL
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.52.21
Téléfax : 02-225.50.25
E-mail : oeuvres@lesoir.be
Dons aux Œuvres du Soir
ASBL
Compte ING
n° 310-1041172-60
(Exonération fiscale à partir
de 30 euros par an.)

VENTES
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.52.84
Téléfax : 02-225.52.14
E-mail : ventes@lesoir.be
Distributeurs automatiques
EUR 1,00
Prix de vente à l'étranger
Allemagne EUR 2,00
Chypre CYP 1,60
Croatie HRK 25,00
Espagne EUR 1,90
France EUR 1,90
G.-d. de Luxembourg EUR 1,10
Grande-Bretagne GBP 1,30
Grèce EUR 1,90

Italie EUR 1,90
Irlande EUR 3,40
Maroc MAD 25,00
Républ. tchèque CZK 70,00
Suisse CHF 4,00
Tunisie TND 3.500,00
Turquie YTL 5,00
N° commission paritaire
France 0708 U 83380

MARKETING
ET COMMUNICATION
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.52.01
Téléfax : 02-225.59.19

Ce journal est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés. © Rosset & C^e S.A. - Le Soir, Bruxelles, 2008. Si vous souhaitez copier un article, une photo, une infographie, etc., en de nombreux exemplaires, les utiliser commercialement, les scanner, les stocker et/ou les diffuser électroniquement, veuillez contacter Copiepresse au 02-558.97.80 ou via info@copiepresse.be. Plus d'infos : http://www.copiepresse.be.

lesoir.be

CHATTEZ SUR LE VOTE ÉLECTRONIQUE AVEC DAVID GLAUDE, MERCREDI DE 12 H 30 À 13 H 30